



REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L ARC

Le 7 MARS 2008

Présents : DINAN – SUD GOELO – LAMBALLE – LANNION – LOUDEC – PAIMPOL –
PLENEUF VAL ANDRE – PLESLIN TRIGAVOU – PLOUMILLIAU – PORDIC – ST AGATHON –
Excusés : FREHEL – PLOEUC/LIE – ST BRIEUC –
Absent : QUINTIN

Les Dossiers CNDS devaient être renvoyés au Président du CD pour le 5 mars, reçus à ce jour :
Quintin - Lamballe – Ploeuc – Pleslin – Sud Goelo – Loudéac – Ploumilliau – Paimpol - Dinan. Ceux
qui ne sont pas parvenus doivent les envoyer très rapidement.
Le CD a pour sa part fait des demandes concernant : amélioration de fonctionnement , formation de
dirigeants bénévoles , suite d'aide auprès de l'équipe ETD.

Bilan Saison Salle : Bonne participation aux concours – bon déroulement sans problème lors des
concours – le matériel du CD utilisé est en bon état ; les feux n'ont eu aucun problème lors de leur
utilisation par les différents clubs.
Plusieur(e)s archer(e)s ont participé aux Championnats de France avec de très bons résultats.

Le Championnat de Ligue FITA aura lieu à Lannion qui demande à se faire aider niveau matériel
(buttes et tréteaux etc.. lui seront prêtés par les Clubs les plus proches), disposant d'un grand terrain
sécurisé les feux du CD seront suffisants.

L'Assemblée de Ligue a eu lieu à Landivisiau le 10 Février 2008, le compte rendu n'est pas encore
parvenu aux divers Clubs. Le président remet à chaque club absent à cette AG le bilan de la saison
passée.
Le Comité du 22 et les clubs comme les autres départements ont la possibilité de diffuser sur le site de
la Ligue différentes infos (contact : Raymond Le Gallou).

Le 18 Juin 2008 Journée Sport à Avaugour (près Plésidy) toutes activités seront proposées. Le Tir à
l'Arc sera présent, nécessité de placer 3 / 4 cibles animales (en forêt) en toute sécurité; nécessité de 8
à 10 personnes (plusieurs clubs sont déjà partants). Le matériel utilisé sera celui du CD comme pour
toutes les participations à ces actions. Un accord de principe étant donné de la part de l'assemblée le
CD continue sa démarche auprès du Conseil Général , les frais(déplacement) seront pris en charge.
Une réunion d'information sur site aura lieu le mardi 11 mars, Raymond Le Gallou y participera.

Les 10 / 11 Mai Guerlédan : 5 cibles sur place avec un effort particulier cette année vers le public
handicapé . St Agathon gère comme habituellement cette manifestation en accord avec le CD.

Assemblée Générale du CDOS le 22 Mars prochain à partir de 9 H, présence du CD ?

Trésorerie : 1 chèque pour ciblerie 3D :1680 € – Banderolles et Marques Pages en cours de
réalisation.

Responsable Arbitre du 22 : Eric Vandembroucque nouveau responsable départemental était présent
à la réunion. Bravo à nos nouveaux arbitres fraîchement nommés lors de la dernière AG de Ligue.

Les Divers Concours Jeunes Archers(plus de 5 dans le département) montrent un grand intérêt des
jeunes pour ces rassemblements. Merci aux clubs organisateurs, il nous faut continuer.